

# Réduire ses déchets, c'est possible !

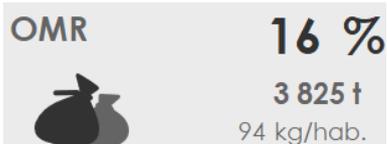
Consultation publique pour le projet  
de Programme Local de Prévention  
des Déchets Ménagers et Assimilés  
(PLPDMA)



# Être acteur de la réduction des déchets

Le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** vise à réduire les déchets produits par les usagers (ménages et professionnels) du territoire. Ce plan d'actions, d'une durée de 6 ans (2025-2030) s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

## Nos performances de déchets collectés par flux



**TOTAL DMA**  
**24 543 t**  
**601 kg/hab.**

## Les flux les plus présents dans la poubelle grise et en déchèterie



Un usager de la CC de la Dombes produit en moyenne 601 kg de déchets par an (contre 579kg par an en moyenne dans le département). La poubelle grise des habitants de la Dombes pèse bien moins lourd que celle de la majorité des collectivités. Cependant beaucoup de déchets sont évitables, notamment les biodéchets alimentaires et textiles dans la poubelle grise mais aussi les déchets verts, les encombrants et les gravats en déchèterie.

## Les objectifs réglementaires



**-15% de Déchets Ménagers et Assimilés**  
**Entre 2010 et 2030**

C'est l'objectif que fixe la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC).

## Notre ambition



**- 28 kg par habitant d'ici 2031**

Grâce à la mise en place du plan d'actions, un habitant de la CCD produira 573 kg de déchets en 2031, contre 601 kg en 2024.

## Le plan d'actions (2025-2030)

### 7 axes

Ciblant les différents types de producteurs et flux de déchets du territoire

### 24 actions

Permettant de couvrir un large panel de solutions

### 2 €

Par habitant par an investis dans la réduction des déchets

### 409 tCO<sub>2</sub>eq

Évitées par an, Soit l'équivalent de 455 aller-retours Paris-New-York

# Les 7 axes du plan d'actions

## Axe 1 Améliorer la sensibilisation et la communication

Une communication suffisante et adaptée est indispensable pour donner aux usagers tous les éléments dont ils ont besoin pour faire évoluer leurs comportements dans la durée.



-4 kg/hab.

### POURUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION GÉNÉRALE

Stands lors d'événements, partenariats avec festivals, distribution de STOP PUB, communication sur le site internet, visites d'installations



-3 kg/hab.

Chaque année, le gaspillage alimentaire des usagers de la CCD est évalué à 9 kg/hab., Afin de lutter contre cette pratique, la CCD souhaite accompagner les habitants et les acteurs de la restauration collective vers l'adoption de nouvelles habitudes.

### GÉNÉRALISER LES ACTIONS POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Diagnostics et accompagnement, favoriser les produits locaux/biologiques et la cuisine sur place

### SENSIBILISER ET COMMUNIQUER SUR LES BONNES PRATIQUES POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AUPRÈS DES MÉNAGES

Diffusion de supports sur cette thématique

### EXPÉRIMENTER L'INSTALLATION D'UN FRIGO SOLIDAIRE DEVANT UNE CANTINE VOLONTAIRE

## Axe 2 Lutter contre le gaspillage alimentaire

## Axe 3 Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Les déchets alimentaires représentent encore plus de 20% de la poubelle noire et les végétaux sont les déchets les plus collectés en déchèterie. La CCD souhaite accompagner ses usagers en leur fournissant l'information et les outils nécessaires pour transformer ces biodéchets en ressources !



-10 kg/hab.

### RÉDUIRE ET FAVORISER LA GESTION IN SITU DES DV DES COMMUNES ET DE LA CC

Réduction de la fréquence de tontes/tailles, plantation d'essences à croissance lente, mise à disposition de broyeurs, formation des agents

### RÉDUIRE ET FAVORISER LA GESTION IN SITU DES DV DES MÉNAGES

Sensibilisation, développement des sessions de broyage

### POURUIVRE/RENFORCER LE DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

### POURUIVRE/RENFORCER LE DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Réunions d'informations et formations autour du compostage, accompagnement et sensibilisation des particuliers, communes et bailleurs



-4 kg/hab.

A travers cet axe, la CCD souhaite promouvoir une série d'actions simples et emblématiques afin d'inciter les usagers à consommer des biens et des services moins consommateur de déchets.

### SENSIBILISER ET COMMUNIQUER AUPRÈS DES JEUNES SUR LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Visites de la recyclerie, ateliers, projet vidéo autour de la prévention

### SENSIBILISER LES HABITANTS SUR LES MOYENS DE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

Diffusion d'articles, vidéos et affiches humoristiques, ateliers de fabrication

## Axe 4 Favoriser la consommation responsable

# Les 7 axes du plan d'actions

## PROMOUVOIR ET FAVORISER LA CONSOMMATION EN VRAC ET LOCALE

Liste de producteurs locaux, promotion du vrac et de la consigne

## ORGANISER UN DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHETS

## SENSIBILISER ET ENCOURAGER À L'UTILISATION DE TEXTILES SANITAIRES LAVABLES

Recherche de partenaires, promotion des couches et des protections lavables

### Axe 5 Favoriser la réparation et le réemploi

De nombreux objets sont déposés en déchèteries ou dans les ordures ménagères résiduelles alors qu'ils pourraient être réutilisés ou réparés. La CCD souhaite prolonger la durée de vie des objets et en favorisant l'échange, le réemploi, le prêt, le don et la réparation.



### DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RÉEMPLOI/RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE ET INITIER LES HABITANTS À LA RÉPARATION

Création de repair'café, de points de réemploi et de boîtes à livre, organisation de gartiferias, de cours de coutures et d'échanges de bonnes pratiques

### RECENSER LES ACTEURS ET ÉVÈNEMENTS DU RÉEMPLOI DU TERRITOIRE FAVORISER LE DON DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS/COMMUNES

Achat de mobilier de seconde main, plateforme d'échanges/prêts/dons

Réduire les quantités et la nocivité des déchets produits par les administrations publiques et favoriser les pratiques éco-exemplaires sont autant d'enjeux primordiaux pour la CCD afin d'être identifiée comme un acteur du changement crédible et engagé.

### Axe 6 Être exemplaire en matière de prévention et de tri des déchets

### FAVORISER LES ACHATS RESPONSABLES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Mise en place d'un programme d'action (utilisation de vaisselle réutilisables, produit d'entretien unique, partage des restes alimentaires...)

### FAVORISER LES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES LORS DES MANIFESTATIONS PONCTUELLES

Guides de l'éco-événement, contenants réutilisables obligatoires pour subvention, vaisselle réutilisable dans salles communales, objets issus de la recyclerie pour événements, kermesse 0 déchet

### FAVORISER LES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES AU SEIN DES SERVICES

Clauses contractuelles environnementales dans les marchés de commandes de fournitures et boissons, liste de prestataires et coordonnées

### ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Guide sur les filières/consignes de tri (incitation à réutiliser gravats pour voiries)

### Axe 7 Réduire les déchets des professionnels

Sur la CCD 30% des OMR sont produites par les professionnels et les administrations. Il est donc indispensable d'accompagner les professionnels dans la réduction de leur production de déchets.



### INFORMER

Communication autour de la gestion des déchets des professionnels et des possibilités d'accompagnement, promotion des pratiques vertueuses

### DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI AUPRÈS DES ENTREPRISES

Étudier la création d'une matériauthèque, organisation d'un vide-entreprise

### COMMUNIQUER SUR LES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS D'EMBALLAGES

Promotion des sacs en tissus auprès des commerces en partenariat avec l'atelier couture

### DÉVELOPPER LA CONSIGNE DU VERRE

# Les acteurs mobilisés



## LES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ

Les élus de la Communauté de Communes de la Dombes  
Les services de la Communauté de Communes de la Dombes



## LES 36 COMMUNES DU TERRITOIRE

Les services techniques  
Les administrations



## LES ACTEURS ENGAGÉS DU TERRITOIRE

Ecosolid'ère  
Centre Social ECLAT  
Centre Social la Passerelle  
Centre Social Colibri  
Association la Guifette  
Ateliers couture  
Crèche de Chatillon-sur-Chalaronne  
Centre Social Mosaïque  
Bailleurs sociaux  
TREMPLIN (La Recyclerie)  
Conseil de développement de la Dombes  
Repair café de la Dombes  
Guide Composteur



## LES INSTITUTIONS

ADEME  
CCI Ain  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat AURA  
CAPEB de l'Ain  
Région AURA

## La consultation publique

Le projet de PLPDMA doit être soumis à la consultation du public (Article R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA).

Avant son adoption par le Conseil communautaire de la CCD, **vous pouvez transmettre votre avis sur le contenu de ce projet du 30 juillet au 10 septembre 2025.**



Dès la fin de la consultation publique, la CCD rédigera une synthèse des observations du public et des modifications pourront être apportées au document.

**Le programme sera lancé ensuite dès le premier semestre 2026 !**

Pour prendre connaissance du projet de PLPDMA, le dossier est téléchargeable sur le site internet de la CCD (<https://www.ccdombes.fr>)

Les usagers peuvent faire part de leurs remarques et suggestions sur [le questionnaire en ligne](https://www.ccdombes.fr/contact) en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ccdombes.fr/contact>

**La Communauté de Communes de la Dombes vous remercie pour votre contribution au projet de réduction des déchets sur le territoire !**